

*Quand l'action du vent chasse la vase...*

**n° 9**

# **LA LETTRE DU MOULIN HUBERT**

---



*Et si un jour, ce n'était plus seulement une vue d'artiste...*

---

**Dans ce  
numéro :**  
**Le projet  
d'action  
2019-2020**

*Le déroulement du projet* p. 2

*La note de présentation* p. 2

*La vie de l'AMAR* p. 4

*A vos agendas !* p. 4

*Voeux du Président* p. 4

## LE DÉROULEMENT DU PROJET

Dans la *Lettre du Moulin Hubert* n°8, nous vous avons fait un compte rendu du comité de pilotage du 14 septembre 2018, en vous indiquant notre projet d'actions pour 2019 et 2020.

En 2019, pour lancer la consultation afin de constituer l'équipe conception/réalisation, nous avons besoin de soixante mille euros.

Nous estimons notre autofinancement à trente mille euros, grâce aux dons défiscalisables que nous pourrions obtenir par l'intermédiaire de la Fondation Arts et Métiers, qui est toujours présente à nos côtés.

Nous avons demandé une subvention de dix mille euros à chaque collectivité territoriale concernée par la requalification touristique et économique de l'Arsenal de Rochefort (Région, Département, CARO).

Dans sa lettre du 19 octobre, le Président de la CARO nous indique que, pour tenir compte des caractéristiques historiques et naturelles du site où nous souhaitons implanter le moulin, il convient d'effectuer l'approche urbanistique et réglementaire du projet.

Dans notre lettre du 8 novembre, nous avons répondu que c'est ce que nous pensions confier à l'équipe conception/réalisation fin 2019-début 2020.

Après notre réponse, par lettre du 19 novembre, le Président de la CARO a proposé de déposer, sans attendre la fin de l'année 2019, non pas un dossier abouti mais une demande très succincte auprès des services de l'État.

*« En effet, des réflexions sont en cours aujourd'hui dans le cadre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du centre-ville de Rochefort, élaboré en concertation avec les services de l'État, afin de définir précisément les zones constructibles sur le site historique de l'Arsenal. Cette réflexion va aboutir assez rapidement et figera ensuite, pour de nombreuses années, la possibilité de construire.*

*Aussi, je vous propose que mes services puissent vous accompagner à la réalisation de ce dossier succinct permettant de connaître la faisabilité réglementaire du projet et de porter avec vous cette demande dans les meilleurs délais auprès des services de l'État sous la forme d'un courrier cosigné de nous deux. »*

Nous avons répondu favorablement à cette demande, et nous avons eu une première réunion à ce sujet le 13 décembre à la CARO.

## LA NOTE DE PRÉSENTATION

À l'issue de la réunion à la CARO, nous avons rédigé une note de présentation du projet qui comprend tout d'abord :

- **Une introduction** rappelant l'objet initial du projet et les actions conduites, avec l'aide des élèves ingénieurs de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) de Cluny, pour démontrer la faisabilité du projet ;

- **Une présentation de l'impact visuel du moulin** qui, quelle que soit son allure définitive, est importante.

Cette implantation est justifiée par sa légitimité historique et sa capacité d'intégration au site.

Il est essentiel de préciser que la forme et les matériaux du futur moulin ne sont pas aujourd'hui définis. Il ne s'agit pas de produire une réplique du moulin de 1806, ni de se focaliser sur une copie qui aurait nécessairement un caractère de pastiche, voire de faux-témoin.



- **La philosophie du projet** : le projet de l'AMAR se définit comme un équilibre entre plusieurs objectifs qui tous ont leur importance : *Économique*, comme moyen d'empêcher l'envasement devant les deux formes de radoub existantes ; *Écologique*, comme générant une énergie propre supérieure à ses besoins, sans perturber l'écosystème de la Charente ; *Historique*, comme support d'un récit technologique et politique majeur ;

*Touristique*, comme une attractivité intégrée à l'Arsenal des Mers.

C'est le respect de ces quatre objectifs qui constitue la nature du projet, et c'est lui qui permettra d'en définir la forme.

Il importe également de préciser que les sources concernant le moulin, son auteur et l'évolution du quai sur lequel il est placé sont nombreuses, précises et diversifiées (Service historique de la Défense, Musée national de la Marine, Musée des Arts et métiers, musée et archives de la Ville de Rochefort). Ces sources sont donc disponibles pour alimenter la réflexion sur le futur projet architectural.

Dès son origine, ce projet repose sur une fédération des enthousiasmes, et demeure porté par une forte adhésion – 750 adhérents actuellement – dont la moitié sont des habitants de Rochefort.

Pour la 23<sup>e</sup> édition des Trophées du Cadre de Vie à la Maison de la Chimie le 2 octobre 2018, ce projet a fait partie des 92 dossiers retenus sur les 500 présentés à un jury composé de professionnels. Le 9 octobre 2018, à la Cité du Patrimoine et de l'Architecture, le projet a reçu deux trophées d'or, l'un dans la catégorie projet/réalisation et futurs projets, l'autre dans la catégorie projets/territoires innovants.

- **Le calendrier** : nous rappelons que L'AMAR souhaitant assurer la maîtrise d'ouvrage, nous avons fait appel à un Assistant de Maîtrise d'Ouvrage, la société Asselin économistes. Avec cet AMO, nous avons défini une programmation : *en 2018*, rédaction du programme pluriannuel de réalisation du projet. *En 2019*, appel d'offres pour obtenir l'équipe conception/réalisation. *En 2020*, conduite de l'étude permettant de rédiger le dossier de demande des autorisations réglementaires et de définir le coût prévisionnel des travaux de réalisation. Les études archéologiques préalables sont prévues par la CARO dans le cadre de l'Arsenal des Mers ; elles incluent le site retenu pour l'implantation du moulin.

- **Une présentation succincte de l'étude préliminaire du système racleur** : en quelques lignes de textes et avec des schémas contenus dans le rapport de stage de Romain Poudret et Léo Durez (élèves ingénieurs de l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Cluny), cette présentation a pour but de rappeler le principe conçu par Jean-Baptiste Hubert, et d'indiquer les adaptations techniques envisagées compte tenu de l'existence de la forme Napoléon III et de notre volonté de ne pas porter atteinte à la maçonnerie des formes de radoub.



## Note de présentation Du projet de reconstruction du moulin de l'Arsenal de Rochefort

### Sommaire

#### Introduction

#### L'impact sur le paysage

#### Philosophie du projet

#### Travaux sur l'ingénierie du moulin

#### Le calendrier

#### La conclusion

### Introduction

L'objet initial de l'Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort (AMAR) est de reproduire l'idée de l'ingénieur Jean Baptiste Hubert qui, en 1805, imagine d'empêcher la vase de se déposer devant la double forme- seule existante à l'époque- plutôt que d'avoir à l'enlever.  
Pour cela, il utilise un bateau racleur recevant son énergie d'un moulin à vent. Deux jours de nettoyage par semaine suffisent ; l'énergie fournie par le moulin est utilisée à d'autres fins.  
Ce moulin a fonctionné pendant près de 70 ans.

### - Les travaux sur l'ingénierie du moulin :

en indiquant qu'aucune étude architecturale n'a été effectuée, il est mentionné le mémoire réalisé par Alain Ville et Bastien Chambragne (eux aussi élèves ingénieurs de l'ENSAM), et qui porte sur *la production de l'énergie électrique à l'aide d'un moulin semblable au moulin Hubert, son opportunité énergétique ; la mise en valeur du site et du moulin*. Le mémoire s'est aussi interrogé sur *la création d'un point haut d'observation* sur l'Arsenal.

Cette étude nous permet notamment de conclure que si le bateau racleur a besoin de 1,5 MWh/an, il reste donc 13,5 MWh/an qui pourront être entièrement versés aux besoins de l'Arsenal.

- **La conclusion** : l'AMAR, créée le 22 septembre 2016, connaît un soutien populaire et bénéficie de l'aide précieuse, dans ses études, de la Fédération des Moulins de France et de la Fondation Arts et Métiers.

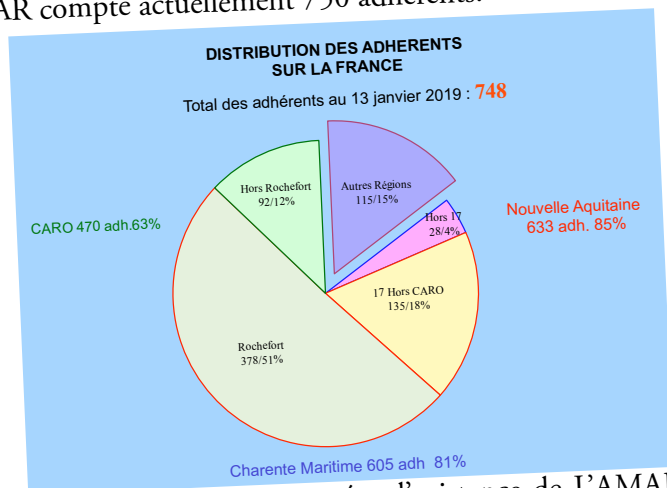
Avec l'AMO, il nous faut donc maintenant obtenir l'équipe conception/réalisation qui fera les études techniques et réglementaires nécessaires pour l'ensemble de ce projet, afin de connaître son coût et le délai de réalisation en fonction des financements possibles.

Cette étape ne peut se faire sans la collaboration des services de l'État dans un lieu particulièrement sensible, au moment de la définition du plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du centre-ville de Rochefort, qui englobe ce site.

C'est cette collaboration que l'AMAR souhaite aujourd'hui mettre en œuvre pour aboutir à une solution équilibrée et profitable à tous.

## La vie de l'AMAR

Le 23 mars 2016, lors de la réunion de présentation de l'idée de réalisation du projet suggérée par Emmanuel Lopez et encouragée dès 2015 par Jean-Louis Frot, l'enthousiasme de la centaine de participants a motivé la création d'une association. L'Assemblée générale constitutive de l'Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort (AMAR) a eu lieu le 22 septembre 2016. L'AMAR compte actuellement 750 adhérents.



Pendant les deux premières années d'existence de l'AMAR, nous avons rêvé de ce merveilleux projet, avec l'aide de nos soutiens, notamment les élèves ingénieurs de l'ENSAM de Cluny : c'était sympathique.

Maintenant, il nous faut réaliser notre rêve : ce sera difficile. Mais, comme le dit Denis Roland dans la vidéo de présentation qui a été primée lors des Trophées du Cadre de Vie : « ce n'est pas facile, mais si c'était facile on ne le ferait pas ».

Dès que les collectivités nous auront apporté leur soutien, nous pourrons partir à la recherche de mécènes. Mais l'AMAR sera d'autant plus convaincante dans ses demandes que le nombre de ses adhérents sera élevé, que nos moyens financiers seront à la hauteur de notre prétention de poursuivre la magie de L'Hermione au sein de l'Arsenal par la construction d'un moulin ayant une raison d'existence unique au monde : empêcher l'envasement devant les deux formes de radoub d'un Arsenal.

*Avec les membres du conseil d'administration de l'AMAR, je compte sur vous toutes et tous.*

*A l'image de ces deux années où la faisabilité du projet a pu être démontrée, nous vous souhaitons que la santé vous permette une année 2019 pleine d'engagements et de réussites tant du point de vue personnel que professionnel.*

*Nous vous demandons de partager avec celles et ceux qui vous sont chers nos souhaits très sincères de joie et de bonheur.*

Pierre Gras

## A vos Agendas !

Rappel : notre association tiendra sa prochaine Assemblée Générale ordinaire le vendredi 8 mars 2019 à 17h30 au Palais des Congrès. A l'accueil, il sera possible de renouveler son adhésion ou de faire un don défiscalisable.



## Renouvellement des adhésions :

N'attendez pas l'Assemblée Générale pour nous témoigner votre soutien ; vous pouvez dès aujourd'hui renouveler votre carte par courrier.

## Un don pour le moulin :

Vous pouvez également faire un don défiscalisé à l'AMAR par le biais de la Fondation Arts et Métiers, grâce au bulletin que vous avez reçu.

## Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort

Musée de la Marine  
1, place de La Gallissonnière  
17300 ROCHEFORT

Email : [moulinarsenal@gmx.fr](mailto:moulinarsenal@gmx.fr)

Responsable de publication : Pierre Gras  
Conception graphique : Rémi Letrou

janvier 2019